



AMBASSADE DES CONFRERIES DE NOUVELLE-AQUITAINE

ASSEMBLEE GENERALE 22 FEVRIER 2020 BOUCAU

Présents :

Confrérie du Cake de Compostelle, Confrérie des Goûteurs de Pêche de Voutezac, Confrérie du Milhassou et Farcidure de Ste Fortunade, Académie du Chabrol en Pays de Montaigne, Confrérie du Miel et des Abeilles, Confrérie de la Noix du Périgord, Confrérie des Amis des Vins de Domme, Confrérie des Goûteurs de Tricandilles, Confrérie de la Pomme de Terre d'Eysines, Confrérie des Vins de St Romain en Bordelais et Pays Libournais, Confrérie de l'Asperge de Pontonx, Confrérie du Jambon de Bayonne, Confrérie de la Garbure et Piment doux d'Anglet, Confrérie des Amis de Franqueville, Confrérie des Amateurs de Sagarnoa de la Bidassoa ; Confrérie de la Cerise d'Ixassou, Confrérie du Piment et Axoa d'Espelette, Confrérie Fino de la Montillana Boucau, Confrérie de la Lamproie de Sainte-Terre, IGNA Jean-Baptiste CASENAVE

Excusés ayant donné procuration :

Confrérie des Talmeliers St Honoré, Confrérie Mycogastronomique Gaillarde, Confrérie de la Pomme du Limousin, Confrérie du Boudin Noir de Ste Feyre, Confrérie du Pâté de Périgueux, Confrérie de la Châtaigne de Villefranche de Périgord, Confrérie du Raisin d'Or de Sigoules, Confrérie du Coulobre, Confrérie Truffe et Foie Gras du Périgord, Confrérie de la Pomme d'Amour de Marmande, Commanderie Gouste Chèvre, Confrérie du Chapon des Monts de Blond.

Participant : Confrérie du Panturon de Rions.

En préambule à l'Assemblée Générale Ordinaire :

La secrétaire prend la parole, remercie les présents et ceux qui ont adressé un pouvoir.

Elle demande une minute de silence à la mémoire de notre Président Alain DEGORCEIX, ainsi que pour les personnes membres ou associés de nos confréries disparus au cours de l'année.

A la demande de Danielle, la compagne de notre Président, elle remercie toutes les confréries qui se sont déplacées pour lui rendre un dernier hommage, ainsi qu'à toutes les personnes lui ayant adressé des messages de soutien.

La séance est ouverte à 14h30

ORDRE DU JOUR.

(Celui-ci ayant été établi après concertation du Conseil d'Administration par le Président, nous nous y conformerons en tous points).

La secrétaire prend la parole pour animer la réunion, elle remercie plus particulièrement Dorothee, la trésorière, pour son soutien et son aide durant cette pénible période, de même les vice-présidents, les membres du conseil d'administration et associés pour leur aide lors des diverses manifestations et réunions.

AMBASSADE DES CONFRERIES DES CONFRERIES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Association régie par la Loi de 1901, identifiée W641001640 au R.N.A.

SIRET : 49968930500021 APE : 9412Z

Siège social : Maison de l'Agriculture et de la Forêt, Cité Mondiale, 6 parvis des Chartrons 33075-BORDEAUX CEDEX

E-mail : ambassadeconfnouvelleaqui12@gmail.com Site : <https://ambassade-confreries-aquitaine.jimdo.com/>

COMPTE-RENDU DE L'AG DU 23 MARS 2019

La secrétaire donne lecture du compte-rendu de l'AG du 23 mars 2019, celui-ci n'appelant pas d'observation il est mis au vote.

Contre : 0, abstention : 0, pour : unanimité

Le procès-verbal est approuvé.

RAPPORT D'ACTIVITES

CONSEIL RÉGIONAL 12 FÉVRIER 2020

Le Président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine avait décidé à l'occasion de la conférence de presse annonçant la présence de la région au Salon de l'Agriculture de Paris, de réunir par l'intermédiaire de l'Ambassade les confréries de la région. Cette journée s'est déroulée en 3 parties

Première partie la conférence de presse suivie par la dégustation de 5 produits de qualité proposés à la dégustation par 5 confréries. Les 5 produits retenus étaient le Pâté de Périgueux, le Jambon de Bayonne, la Race Bovine Bazadaise, Fromage de chèvre des Deux-Sèvres et la pomme du Limousin.

Deuxième partie fut la réception des confréries par le président de la région. Le Président de l'Ambassade a pu rappeler le rôle des confréries et offrit au Président la carte d'implantation en Nouvelle-Aquitaine. Il annonça la nomination d'Alain Rousset parrain de l'Ambassade. Cette manifestation se termina autour d'un buffet préparé par le conseil régional où chacun a pu déguster des produits de nouvelle Aquitaine.

Troisième partie l'Ambassade organisa une réunion dans les locaux de l'hôtel de région pour traiter plusieurs points. Participèrent 11 confréries, 2 membres de l'IGNA, Julie Renard organisatrice de la Mondiale de la Tonte, Fabienne Thibeault et Pascal Gonnord président des Tripiers de France.

- Championnat du monde de tonte de moutons au Dorat les 3 et 4 juillet. Julie Renard et Fabienne Thibeault ont présenté le déroulement de la manifestation. 41 pays sont invités. L'organisation propose des stands aux confréries pour présenter et vendre les produits qu'elles valorisent.
- Frairie des petits ventres à Limoges, le président explique l'aspect de cette fête, concernant les produits tripiers, qui se déroulera rue de la boucherie à Limoges. Cette manifestation accueille environ 20 000 personnes en une soirée.
- Coopérative des sauniers de l'Île de Ré. Madame Kendall directrice, absente à la réunion, a transmis l'information à l'ambassade de l'action qu'elle mène pour obtenir l'IGP Sel Ile de Ré.
- Salon de l'Agriculture de Paris. Pour le Salon de l'agriculture de Paris, le Conseil Régional fournira des entrées aux confréries à raison de 2 par organisme.
- Salon de l'Agriculture de Bordeaux. Jean-Baptiste Casenave enverra les invitations après avoir connu le programme.
- Label Produits remarquables. En partenariat avec l'Institut du Goût Nouvelle-Aquitaine nos réflexions nous amènent à créer une liste de recettes artisanales ou ancestrales mettant en exergue le respect des savoir-faire traditionnels, en raison du risque de disparition d'un certain nombre de recettes traditionnelles comme le grenier médocain, les tricandilles, le pâté de Périgueux etc. Nous pourrions les référencer et ensuite créer un label qui pourrait être les sentinelles du goût avec un cahier des charges établi pour encadrer tous ces produits et valoriser les différents artisans
- Création d'un festival des confréries il a été évoqué à plusieurs reprises un projet de création d'un festival gastronomique et du goût tel que celui de Charleville-Mézières. Cette manifestation pourrait se dérouler dans une ville de moyenne importance de la Région avec le souci de changer de lieu chaque année.

SÉMINAIRE 30 AVRIL 2019 A PONTONX/ADOUR

Durant ce séminaire un débat est engagé autour des thématiques ci-dessous

Comment pérenniser l'ACNA ? Le président évoque le risque d'une personnalisation trop importante de la présidence et souhaite que l'ACNA soit doté d'une représentation personnalisée forte sur tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Cette suggestion collégialement appréciée faisant l'unanimité est à mettre en place au plus vite à la convenance des intéressé(es), vice-président(e)s pour participer activement à la réalisation des objectifs communs de développement et de rayonnement de l'Ambassade et des confréries.

Objectifs : Augmenter notre présence sur le terrain et spécialement dans toutes les manifestations locales, marchés gourmands, salon, foires, etc. afin que l'Ambassade sorte de la confidentialité pour devenir incontournable, au même titre que les confréries pour les organisateurs de toutes manifestations. Pour ce faire il faut vulgariser son double rôle, économique et citoyen profondément humaniste et rassembleur.

Comment les atteindre ? Nécessité de trouver des partenariats nouveaux comme celui que nous entretenons avec la Région et l'IGNA doivent être trouvés et développés, l'AANA et les Chambres d'Agricultures sont des pistes sérieuses. Les confréries doivent créer des rencontres sur les territoires pour se connaître et s'apprécier pour œuvrer ensemble afin d'avancer collégalement et non individuellement.

Que faire pour obtenir une mobilisation plus importante à nos actions ? Les confréries sont de plus en plus sollicitées pour participer à diverses manifestations et animations. Ces sollicitations plus nombreuses sont nouvelles pour les confréries qui ne sont pas toujours structurées pour y répondre favorablement. Un autre écueil majeur est à prendre aussi en considération le coût. Il s'agit de tous les frais à engager, location de stand, transport et carburant, hébergement, frais de bouche, trop souvent plus important que la marge dégagée sur les ventes pour obtenir un excédent.

La communication intérieure et extérieure. Le président émet le vœu que le maximum soit entrepris pour que chacun ait connaissance de la vie de l'Ambassade et de ses actions pour les confréries. Pour la communication extérieure Elle existe sur les réseaux sociaux et par notre site internet, c'est Philippe Dupuy assisté de Francis Vive qui s'en chargent, pour les confréries hors Nouvelle-Aquitaine Yvon Jousson assurera le relais et pour l'inscription au Patrimoine immatériel de l'UNESCO ce sera Bruno Carnez

MONDIALE DE LA TONTE 4-5-6 JUILLET 2019 LE DORAT HAUTE-VIENNE

Compte rendu de la participation des confréries au Mondial de Tonte de Mouton 2019, les 4-5-6 et 7 juillet au Dorat dans le nord de la Haute-Vienne. Du Conseil d'Administration de l'ACNA, ont été actifs pendant les quatre jours Yvon JOUSSON vice-président, Dorothee MAULIN trésorière, André HARGOUS secrétaire adjoint, Jean-Claude MAULIN membre et le Président Alain Degorceix.

Les confréries ont participé à la valorisation des productions locales dans le « Village des Producteurs » et ensuite à des animations, déambulations, intronisation etc. ...

Ce sont 12 confréries de Nouvelle-Aquitaine qui ont accepté de tenir un stand tout le long de cet événement hors du commun la Confrérie de la Pomme du Limousin, la Confrérie du Chapon des Monts de Blond, la Confrérie Rochelaise de la Tête de veau, la Confrérie du Compostelle, la Confrérie de la Noix de Nailhac en Pays de Hautefort, la Confrérie du Jambon de Bayonne, la Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais, la Confrérie des Tire Douzils de Marigny-Brizay, la Confrérie des Goûteurs de Pêche de Voutezac, la Confrérie des Vignerons de Montagne et de Saint-Georges-Saint-Emilion.

3 autres devaient être présentes, mais ont été obligées d'annuler car il a été décidé par la « Sécurité » d'interdire toute cuisson à la flamme : il s'agit de la Confrérie des Goûteurs de Tricandilles la Confrérie de la Farcidure et du Millassou de Sainte-Fortunade et de la Confrérie Myco-gastronomique Gaillarde. Ces trois dernières participèrent aux animations.

En revanche 2 confréries hors de notre Région ont accepté de nous suivre dans cette aventure la Confrérie des Chevaliers du Camembert, la Confrérie des Gouteux de Bernache Vouvrillon et nous les en remercions à cette occasion. Ce sont donc 35 dignitaires qui ont été présents sur le « village » du jeudi au dimanche pour faire découvrir aux visiteurs (entre 56200 et 60 000) leurs produits.

Le samedi, la confrérie locale, à savoir, la Confrérie du Chapon des Monts de Blond a procédé dans le cadre d'un chapitre exceptionnel ouvert pour l'occasion, à l'intronisation de 7 personnalités de ce Mondial sur la scène des concerts.

Le dimanche, la Confrérie du Jambon de Bayonne fut conviée par l'AANA Agen ce pour l'Alimentation en Nouvelle - Aquitaine sur le Stand de la Région à une démonstration culinaire concernant le produit gastronomique de cette confrérie.

Ainsi pour les animations sont venues s'associer aux confréries déjà présentes sur le « Village des Producteurs » la Confrérie des Chevaliers du Boudin Noir de Sainte-Feyre, la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord, la Confrérie de l'Ordre des Corsaires Basques de Saint-Jean-de-Luz et la Confrérie de la Tête de Veau de Limoges

Ce sont donc 19 confréries différentes qui ont participé peu ou prou à ce Mondial sur 4 jours.

RÉUNION 18 JUILLET 2019 A SAINT-ROMAIN-LA-VIRVÉE

Participants : Laurent Lechevallier pour la Région et l'IGNA ; Jean-Baptiste Casenave IGNA ; Pierrick Jagoret Responsable du développement en Nouvelle-Aquitaine de France Bleu, Yvon Jousson Vice-Président Affaires Extérieures, Evelyne Bouret-Planche Secrétaire ACNA, Dorothee Maulin trésorière ACNA, Jean-Claude Maulin, Michel Maurey, Bruno Carnez, Jacqueline Rabic

Excusés : Dominique Graciet Président de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Anne Palczewski Directrice de l'AANA, Michel DURRIEU Directeur du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-

Aquitaine, Denis Fleurt Vice-Président ACNA (33), Philippe Dupuy Vice-Président ACNA (16-17-79-86) , Pascal Delanne ;

Absents : Jacques Laugénie (24 et 47), Gaxux Susbielles Vice-Présidente (40 et 64), Daniel Rebourg Vice-Président (19 - 23 et 87), Marie Pandanx, Manolo Alcayaga Goikoetxea, André Hargous, Michèle Marquine .

Points traités

Les Sentinelles du Goût. Laurent Lechevallier porteur du projet avec l'IGNA rappelle l'utilité de la démarche et la nécessité de réaliser un mémoire afin que les produits et recettes traditionnelles ne se perdent pas. Il rappelle ce qui a été réalisé depuis près de deux ans sur ce thème et souligne la nécessité de qualifier la recette et l'artisan qui la concocte. Le président de l'ACNA s'engage à faire une action auprès des confréries pour qu'elles fassent remonter les éléments demandés qui concernent leur territoire. Il est évoqué les difficultés rencontrées auprès de certains professionnels qui se disent détenteurs de la « vraie » recette et qui font barrage à toute communication pour « protéger » ce qu'ils croient être leur pré carré. A l'inverse le pâté de Périgueux organise un concours annuel pour jouir de l'appellation. A l'exemple du « massepain de Saint-Léonard de Noblat » est cité pour dénoncer la guéguerre que se livrent plusieurs pâtisseries locaux qui se disent individuellement détenir la vraie recette. Pour ceux qui souhaitent effectuer des recherches Philippe Meyzie, historien de l'alimentation, pourra apporter son concours.

Création d'une manifestation gastronomique. Il est envisagé la création d'une manifestation gastronomique d'importance associant les confréries et les producteurs. Au préalable il conviendra de répondre à certaines questions « pourquoi un salon ? quelle spécificité ? comment s'exprime la particularité des confréries ? quelle organisation ? quels exposants ? » De nombreuses réponses ont été apportées au cours des débats. Il est alors proposé un nom à donner à cet événement à partir des mots comme gastronomie, frairie ou frérie, de confrérie, et la nouvelle-Aquitaine : « gastro-frairie de Nouvelle-Aquitaine ». Pour mémoire la dénomination « festival des confréries » a été déposée à l'INPI par l'Ambassade des Confréries de l'Ardenne. Pour la partie communication Pierrick Jagoret va proposer à sa direction que « France Bleu » relayée par 9 stations sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine devienne la radio des confréries et une convention pourrait être signée entre ce média et l'ACNA ? Il est décidé pour finaliser cet avant-projet, une réunion soit organisée en septembre pour créer un « Comité de préfiguration ».

04 AOUT 2019 INSTALLATION CONFRÉRIE CUL NOIR DU LIMOUSIN A SÉGUR (19)

Ce dimanche 4 août 2019, l'ACNA ayant été sollicitée par, Fabienne Thibeault Commandeur du Mérite Agricole et marraine de l'Ambassade, dont l'Association : « Les Six Rivières » œuvre sans relâche depuis de nombreuses années à promouvoir le monde rural, les cultures régionales et les terroirs de France..., et par Raymonde Chauffaille Grand-Maître, afin que notre fédération participe à l'organisation de cet événement majeur pour notre organisation, qu'est l'avènement d'une nouvelle confrérie. A cette occasion je tiens à remercier très sincèrement les membres du Conseil d'Administration et les délégations de confréries appelés de ma part à la hussarde, qui se sont joints à moi, à savoir : Evelyne notre Secrétaire ; Dorothee notre Trésorière ; Yvon vice-président et Jean-Claude membre..., et les délégations de confréries : pour la Corrèze ..., la Confrérie de la Farcidure et du Millassou ; la Confrérie des Goûteurs de Pêche de Voutezac ; la Confrérie de la Pomme du Limousin ..., pour la Creuse, la Confrérie des Chevaliers du Boudin Noir de Sainte-Feyre..., pour la Dordogne, la Confrérie du Vin de Domme..., pour l'Aquitaine, la Confrérie des Goûteurs de Tricandilles ; la Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais..., pour la Haute-Vienne , la Confrérie de la Tête de Veau de Limoges..., pour la Charente-Maritime, la Confrérie Rochelaise de la Tête de Veau; et pour finir cerise sur le gâteau, le Portugal était représenté par la Confraria Gastronomica da Amadora . Nous remercions pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, le maire de Ségur-le-Château, Pierre-Louis Puygrenier ; Raymonde Chauffaille et Gilbert pour leur hospitalité. Également pour sa présence, Jean-Baptiste Casenave membre du comité directeur de l'IGNA, qui fut très apprécié par les réponses et pistes qu'il donna aux acteurs de l'élevage et de la filière du cochon cul noir soucieux d'en continuer le développement. L'ACNA a fait un don de 200 € pour accueillir cette nouvelle venue au sein de la grande famille que nous formons en Nouvelle-Aquitaine. Belle journée de bonheur et de partage dans cet écrin de verdure Ségur-le-Château, où fraternité, joie et convivialité étaient la priorité pour mettre en lumière le produit d'exception qu'est le cochon cul noir du Limousin et tous les savoir-faire de ses éleveurs et transformateurs dont nous avons pu apprécier les qualités gustatives, résultat de et leurs compétences tout au long de ce premier chapitre . Longue vie à cette Confrérie et bon développement au produit emblématique qu'elle représente.

RÉUNION CA 14 AOUT 2019 A FLORIMONT-GAUMIER (24)

Les présents : Evelyne Bouret-Planche Confrérie du Vin de Domme ; Alain Degorceix Confrérie Rochelaise de la Tête de Veau ; Michelle Marquine, Gaxux Susbielles Confrérie du Axoa de Veau et du Piment d'Espelette; Dorothee et Jeu-Claude Maulin Confrérie des Goûteurs de Tricandilles ; Yvon Jousson, Michel Maurey Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais ; Jacques Laugénie Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord ; Pascal Delanne Confrérie du Fino la Montillana du Boucau ; Jacqueline Rabic Confrérie de la Lamproie de Sainte-Terre ; Francois Cazenave Confrérie des Amis du Château de Franqueville ; Béatrice Vaquier Confrérie de la Salamandre en Pays de la Boëtie ; Michel Mingasson et Gilbert Simonet Confrérie du Boudin de Sainte Feyre ; Brigitte Rohaut Confrérie de la Farcidure et du Millassou de Sainte Fortunade ; Christiane Laval Confrérie des Goûteurs de Pêches de Voutezac ; Jean-Jacques Bort Confrérie du Jambon de Bayonne . Les Excusés : André Hargous Confrérie du Jambon de Bayonne ; Philippe Dupuy Confrérie Rochelaise de la Tête de Veau ; Denis Fleurt Confrérie de l'Ordre Médulien et du Bien Vivre en Médoc ; Daniel Rebourg Confrérie Myco-gastronomique Gaillarde ; Bruno Carnez Confrérie de l'Asperge de Pontonx-sur-Adour.

Le Président informe que Philippe Dupuy (VP 16-17-79-86) doit suspendre ses activités pour des raisons de santé.

Lors de cette réunion ont été abordés les points suivants :

- Suivi du budget
- Rappel des actions en cours
- Information de la réunion prochaine des confréries du 24 et 47
- Mise en place d'un comité de préfiguration de la manifestation régionale
- Compte-rendu de la participation à des animations comme la création de la confrérie du cul noir du Limousin à Ségur le Château. Un don de 200 € a été effectué par l'ACNA au profit de la nouvelle confrérie.
- Informations diverses ; demande aux VP de recenser manifestations et animations dans leurs territoire, pas d'avancée depuis la précédente réunion du dossier UNESCO, création d'une nouvelle confrérie, la Noisettine du Médoc
- Prix élevé des repas lors des chapitres des confréries.
- Invitation transmise par la Confrérie de la Salamandre en Pays de La Boëtie d'une députée de Dordogne à destination des confréries pour visiter l'Assemblée Nationale.

La séance s'est terminée par la visite de la cave de Florimont-Gaumier.

RÉUNION 13 SEPTEMBRE 2019 COMITÉ DE PRÉFIGURATION A PESSAC BERGERIE

À la suite de la réunion de juillet le comité de préfiguration de la manifestation régionale s'est réuni le 13 septembre 2019 à Pessac Bergerie

Présents : Pierrick JAGORET, Responsable du Développement de France Bleu Nouvelle-Aquitaine ; Dominique ARGANS, Consultant Événementiel ; Laurent LECHEVALLIER Chargé de Mission Région Nouvelle-Aquitaine ; Jean-Baptiste CASENAVE vice-président IGNA ; Dorothee MAULIN Trésorière ACNA ; Jean-Claude MAULIN Conseil d'Administration ACNA ; Yvon JOUSSON Vice-président ACNA ; Alain DEGORCEIX président du Conseil d'Administration ACNA.

Un premier point est abordé celui de donner un nom à la manifestation en soulignant la nécessité d'ouverture, de regrouper culture, tourisme et gastronomie ? En réponse aucune décision n'est prise car pour plusieurs intervenants le nom s'imposera quand le contenu sera écrit.

Pierrick Jagoret propose que le cadre de la manifestation soit défini ; pour quelle participation, artisans, transformateurs, confréries ? quelle affectation pour les stands ? Quelles animations ? quels produits devront être retenus, etc.. ? il est convenu que chaque confrérie partie prenante aura à sa disposition un emplacement dont le linéaire sera réparti entre producteurs choisis pour la spécificité remarquable de leur produit, moyennant une participation financière, mais l'entrée du public sera gratuite. Pour atteindre cet objectif les confréries devront recenser sur leur territoire respectif les produits qui entrent dans ce cadre d'excellence et deviendront ainsi les garants de leur choix.

La mise en place d'une manifestation de ce type étant lourde et supposant une longue préparation en amont, elle ne pourra se dérouler que sur une seule journée. Il est avancé un espace-temps de 2 jours et demi, du vendredi AM au dimanche soir ce qui est accepté unanimement.

Pierrick Jagoret et Dominique Argans font part d'une opportunité à Arcachon, la ville mettant à disposition gratuitement le Palais des Congrès 800 m2 sur deux étages avec auditorium pour faire des conférences et accès à la plage pour installer une scène pour des concerts ou autres animations jumelées avec des banquets sous barnums le vendredi et le samedi soir. La période qui pourrait être retenue pour la réalisation, pourrait être suivant selon les disponibilités au printemps (avril mai) ou au début de l'automne en septembre ou octobre ? L'hébergement des acteurs est évoqué en rappelant que les confréries ne sont

composées que de bénévoles. Les réponses apportées démontrent l'étendue et la variation de l'offre en la matière allant du bungalow dans les multiples campings qui entourent la cité jusqu'aux hôtels 5 étoiles. Un contact sera pris avec les campings pour avoir des prix d'accueil préférentiels.

Le budget pour une telle manifestation pourrait atteindre la somme de 200 K€, ce qui nécessitera de rechercher des partenaires privés et publics.

RENCONTRE 26 SEPTEMBRE 2019 CHAMBRE DES MÉTIERS DE CHARENTE-MARITIME

Le Président Degorceix a rencontré le jeudi 26 septembre dans les locaux du CFA et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime Amandine GUICHARD, responsable d'un nouveau service la cité du Goût et des Saveurs.

La Cité du Goût et des Saveurs a pour vocations de mener des actions auprès des métiers de bouche, grand public et écoles, accompagner, promouvoir et former le secteur de l'artisanat aux bonnes pratiques alimentaires, au moyen de cours de cuisine grand public pour susciter des rencontres et favoriser le partage entre professionnels et amateurs ; ou encore des ateliers et des expositions pour enfants ; des formations continues sont également programmées à destination de différents publics.

Les confréries peuvent se rapprocher de leur CMA locale afin qu'elles puissent participer aux animations et autres marchés qu'elles organisent.

RÉUNION 28 SEPTEMBRE 2019 AU DOMAINE DE FRANQUEVILLE A BIZANOS (64)

Cette réunion est principalement organisée pour informer des modalités fiscales existantes pour les bénévoles membres d'association loi 1901, qui permettent d'obtenir des réductions d'impôts.

Avant cet ordre du jour le Président rappelle certaines actions de l'ACNA

- 26/09 Réunion au CFA de Lagord, la Chambre des Métiers de Charente-Maritime informe de la création de la Cité du Goût et des Saveurs
- 12/10 lors de la Semaine du Goût, le département de la Charente-Maritime est mis à l'honneur à Limoges, avec la participation des confréries et des producteurs sur un Marché du Goût : « Papilles en Fête, entre Terre et Mer » .
- 19/10 Réunion d'informations à Marmande pour les Confréries de Dordogne et du Lot et Garonne afin d'expliquer le fonctionnement de l'Ambassade, ses buts, ses actions, son développement, ses valeurs ses projets et avenir.

Monsieur le Président évoque un problème qui ne reflète pas l'esprit confrérique, lors de son chapitre la confrérie des Compagnons du Bordeaux a refusé l'inscription d'une confrérie voulant participer à cette manifestation.

INFORMATIONS : passage aux frais réels pour les activités bénévoles au sein des associations

Monsieur le Président donne la parole à Michel MAUREY, de la Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais, Expert-Comptable retraité. La loi Coluche prévoit la possibilité de déduire les frais réels engagés lors des déplacements, pour des chapitres, des réunions, etc., en abandonnant le remboursement à l'association loi 1901 dont le bénévole est membre, sous forme de don Cette opération doit figurer au Compte de Résultat de l'exercice dans les Recettes sous forme de « Dons » et dans les Charges pour le même montant sur la ligne « Transfert de Charges » pour faire une opération blanche. IMPORTANT. Par rapport à ce qui a été annoncé à la réunion ; après vérification suite à un doute qu'il a ressenti au cours de nos questions réponses, notre orateur nous fait savoir qu'en réalité, certaines contradictions existent toujours dans l'interprétation des textes ; et après avoir contacté un inspecteur du fisc, rien aujourd'hui ne peut corroborer que la déduction possible, l'est pour l'ensemble des contribuables ! Pratiquement elle ne concerne toujours et seulement, que les contribuables imposables ! La déduction étant déduite du montant de l'impôt à payer. Sont donc toujours exclus les non imposables car pour qu'ils puissent être concernés, il faudrait que la déduction possible soit transformée en avoir fiscal, et rien n'a semble-t-il encore été fait à cet égard ! Cela nous permet de constater que c'est une injustice sociale et discriminatoire du Régime de l'IRPP, non conforme aux valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, sur lesquelles notre République a été construite. C'est le devoir de l'ACNA de dénoncer cette injustice qui pénalise une partie des bénévoles, de demander à nos députés d'évoquer le problème à l'Assemblée, aux questions ouvertes au Gouvernement ; et de faire des courriers pour appuyer notre démarche au Président de la République, au Ministre des Finances et au Ministre du Budget. Pour que cette démarche ait plus d'impact, nous devons agir de concert avec d'autres Ambassades ou Académies régionales, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de cette action. Cependant pour toutes celles et ceux que cela concerne, les frais répertoriés au cours de l'année fiscale, ne peuvent dépasser 20 % du revenu déclaré. A noter que les confréries dont le seuil des recettes dépasse cette année 63 059 €, toute augmentation par des « Dons », considérés comme de nouveaux profits, a une incidence sur le montant de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'association concernée tombant sous le régime

fiscal des entreprises. Tous les documents nécessaires pour bénéficier de cette niche fiscale à titre individuel, si vous rentrez dans le cadre, vous sont communiqués en PJ.

Autres informations : Monsieur le Président remercie Michel pour ces informations, donne la parole à Yvon Jousson, vice-président délégué aux affaires extérieures.

Déplacement en Sicile à l'invitation de « l'Enohoby Club Confraternita Panormita » confrérie présente à l'occasion de Bordeaux SoGood. Voyage prévu en septembre-octobre 2020.

Marché de Rungis en mai 2020

MARCHÉ DU GOÛT 12 OCTOBRE A LIMOGES (87)

Pour terminer la « Semaine du Goût » nationale du 7 au 13 octobre, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne associées à l'Association Limousine du Goût (membre de l'ACNA), coorganisaient cette manifestation. Cinquante-cinq producteurs ont répondu présents, dont 4 confréries, la Confrérie de la Pomme du Limousin, la confrérie de la Gastronomie Creusoise par les Compagnons du Terroir, la Confrérie de la Tête de Veau de LIMOGES et la Confrérie Rochelaise de la Tête de Veau. La Confrérie de la Tête de Veau intronisa 3 personnalités après l'inauguration du Marché.

RÉUNION 19 OCTOBRE 2019 A MARMANDE (47) CONFRÉRIES DU 24 ET 47

La réunion s'est tenue, Salle Damourran, Square Verdun à (47200) MARMANDE, samedi 19 octobre et fut organisée par la Confrérie de la Pomme d'Amour.

3 confréries du (47) étaient représentées et une seule de la Dordogne. Ont été excusées la Confrérie du Miel de des Abeilles du Périgord ; la Confrérie du dindon de Varaignes ; la Confrérie de la Fraise de Périgord ; la Compagnie des Cadets de Casteljaloux.

Le Président présenta alors l'Ambassade en communiquant l'implantation des confréries sur les 12 départements de la Région, insistant sur sa gestion et administration horizontale avec la présence de 6 vice-présidents répartis sur son territoire. Il évoqua ensuite les rapprochements et partenariats mis en place avec IGNA, la 2: Région, l'AANA, la Chambre d'Agriculture de N-A, les CMA et la Cité du Goûts et des Saveurs, France Bleu, l'Association Limousine du Goût etc., insistant sur le fait qu'il est nécessaire d'être ensemble pour atteindre les objectifs que nous partageons à savoir, le soutien inconditionnel des producteurs et des savoir-faire afin de valoriser le développement au sens le plus large, des territoires par les terroirs et céda la parole à Jean-Baptiste Casenave pour qu'il présente l'IGNA.

La parole est ensuite donnée à l'assistance qui demande des informations sur le calendrier des chapitres, les déplacements, comment adhérer à l'ACNA, ce qui se fait en termes de participation aux frais des confréries et des déductions fiscales dont peuvent bénéficier les bénévoles etc. ...

Le président présente les différentes actions en cours menées par l'Ambassade.

La parole est ensuite donnée à l'assistance ce qui permet aux Maîtres du Queyran d'informer d'un événement les Gargantuades qu'ils organisent chaque année mais aussi l'organisation de repas mensuels à thème qui prennent en compte la saisonnalité des produits de terroirs. Ainsi, le 9 novembre le repas sera conçu autour du champignon avec le soutien de la Fédération mycologique du 47. En février 2020 est prévue la fête du tue-cochon, à l'ancienne et en dégustant les produits dans la plus grande convivialité et le partage.

Après lecture du compte-rendu moral et d'activités, celui-ci est mis au vote.

Contre : 0, abstention : 0, pour : unanimité

LE COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITES EST APPROUVE.

INFORMATIONS DIVERSES

Avant de passer au point financier, il est demandé de faire un point sur les dossiers en cours par leur responsable.

Yvon JOUSSON, vice-président en charge des relations extérieures informe l'avancée des travaux

VISITE DU MARCHE DE RUNGIS

Les dates de ce déplacement sont connues, 3ème jeudi de mai 2020 soit le 21 mai jour de l'Ascension, avec une arrivée vers 2h du matin à Rungis, visite du marché et participation au Chapitre de la confrérie de la Tête de Veau de Rungis-Paris, (fille cadette de la Tête de Veau de la Rochelle) ; hébergements une nuit à trouver aux abords de Rungis, voyage en bus, en attente des devis, le dossier est en cours

VOYAGE EN SICILE :

Après la venue de nos amis de « l'Enohoby Club Confraternita Panormita », il y a un an dans le cadre de S.O GOOD, ces derniers nous ayant invités, il a été décidé de répondre à leur invitation. Le projet de déplacement avance et pourrait être programmé en fin d'été ou au plus tard en octobre 2020 ; encore beaucoup de travail, le voyage, le transport, les hébergements, la durée etc..., nous vous tiendrons informés.

COMMISSION UNESCO

Ce dernier donne lecture de son rapport (voir P.J) et donne quitus à la trésorière pour les comptes de l'année 2019.

Le rapport financier ainsi que celui du commissaire aux comptes sont soumis au vote :

Contre : 0, abstention : 0, pour : unanimité

LE BILAN FINANCIER ADOPTE A L'UNANIMITE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale procède au renouvellement du tiers sortant.

Sont sortants et ne se représentent pas à leur réélection : MM. Philippe DUPUY, Daniel REBOURG, Jacques LAUGENIE

Après appel à candidature, sont candidats :

Mme Fabienne GOURGUES

MM. Bruno CARNEZ, Jean Baptiste CASENAVE, Joël DUPORGE, Jean Paul VERDIER

Vote

Contre : 0, abstention : 0, pour : unanimité

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mmes BOURET-PLANCHE Evelyne, GOURGUES Fabienne, MARQUINE Michelle, MAULIN Dorothee, RABIC Jacqueline, SUSBIELLE Gaxux,

MM. ALCAYAGA GOIKOETXEA MANOLO, CARNEZ Bruno, CASENAVE Jean-Baptiste, DELANNE Pascal, DUPORGE Joël, FLEURT Denis, HARGOUS André, JOUSSON Yvon, MAULIN Jean-Claude, VERDIER Jean-Paul et VIVES Francis

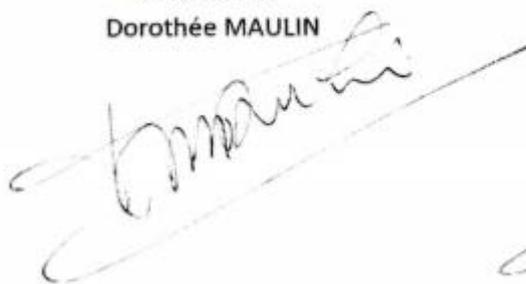
Nous attendons les retours de candidatures pour les départements nord nouvelle aquitaine, les candidats seront alors intégrés dans le conseil à posteriori.

L'ordre du jour étant épuisé, nous constatons par la liste des présents ou représentés que le quorum nécessaire à la tenue de l'AGE n'est pas atteint.

En conséquence

L'assemblée décide à l'unanimité le report de cette AGE après le 29 mars, de nombreux membres étant engagés pour les élections municipales, il est rappelé que lors de cette assemblée il n'y aura pas de quorum.

La trésorière
Dorothee MAULIN



La secrétaire
Evelyne BOURET

